news tank éducation & recherche

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

Parcoursup : « Examiner les questions de fond avant de remettre en cause l'outil » (Réseau VP CFVU)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°459206 - Publié le 03/11/2026 à 18:36

Imprimé par - abonné # - le 06/11/2026 à 09:56



Sabine Evrard et Nicolas Oget, coordinateurs du réseau des VP CFVU - © D.R.

« Avant de remettre en cause l'outil Parcoursup, il faut examiner plusieurs questions de fond, notamment celle de l'orientation », déclare Nicolas Oget, coordinateur du réseau des VP (Vice-président(e)) CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire), le 02/11/2026, à News Tank, aux côtés de Sabine Evrard, également coordinatrice du réseau.

« Dès la seconde, les familles et les jeunes sont mis sous pression pour choisir les spécialités qui leur permettront de s'orienter. L'enseignement supérieur reste également mal connu. Il faut notamment aider les élèves à choisir une formation dans laquelle ils ont de réelles chances de réussir, ce qui pose la question des prérequis. »

Le Gouvernement a annoncé le 26/10 des ajustements pour la procédure 2027, et le lancement d'un chantier pour une plateforme qui remplacera Parcoursup en 2028, dans un contexte de mobilisation des lycéens et des étudiants. Nicolas Oget plaide pour la réduction du nombre de vœux autorisés, qui « permettrait d'avoir des candidatures plus réfléchies et d'accélérer le traitement des dossiers ».

« Une réflexion pourrait s'engager sur des procédures distinctes pour les néobacheliers et les étudiants en réorientation. Leurs situations sont différentes et mériteraient peut-être un traitement spécifique. »

« Le problème n'est pas Parcoursup, mais le nombre de places disponibles dans les universités. Ce n'est pas que nous ne souhaitons pas en créer davantage : nous n'en avons plus les moyens. Tant que nous ne disposerons pas d'un budget suffisant pour recruter des collègues et accueillir davantage d'étudiants, le système restera bloqué », ajoute Sabine Ervrad.

Production vidéo, saisine en cas de refus : certaines propositions ministérielles jugées « inquiétantes »

Les deux coordinateurs du réseau des VP CFVU reviennent sur les annonces relatives à Parcoursup du 26/10 : « Je trouve intéressante la proposition consistant à ne demander une lettre de motivation qu'aux formations qui en justifient réellement l'utilité. Il n'est pas nécessaire d'en imposer systématiquement une à tous les candidats », indique Nicolas Oget.

Concernant les 14 000 places supplémentaires en BTS et en BUT pour les rentrées 2027 et 2028 : « Elles peuvent répondre aux besoins des bacheliers professionnels et technologiques, qui rencontrent davantage de difficultés pour trouver une formation. Cela va plutôt dans le bon sens. »

Mais il se dit prudent concernant leur financement. « Nous avons déjà entendu beaucoup de promesses concernant les réformes de la formation initiale des enseignants et de la formation en santé, sans que tout se concrétise. »

> *« La création de places supplémentaires ne pourra pas se faire sans moyens. En Île-de-France, il faudra également résoudre la question des locaux. Nous ne pouvons pas pousser les murs ni construire de nouveaux bâtiments du jour au lendemain. Nous avons besoin de financements pérennes pour financer durablement des postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs. »*

Les mesures d'immersion dans le supérieur déjà existantes

À l'inverse, d'autres propositions les inquiètent. « Il est notamment question de présenter toutes les formations sous forme de vidéos. Je ne vois pas en quoi elles apporteraient davantage d'informations que celles qui figurent déjà dans les fiches formations. Leur production demandera énormément de travail aux équipes »

Pour ce qui est d'apporter une réponse aux candidats refusés : « Cela risque de représenter une charge de travail considérable. Je m'interroge sur la notion de refus : s'agit-il de permettre à un candidat de contester son refus dans une formation sélective ou de saisir une formation parce qu'il n'a obtenu aucune place ? Nous avons environ un million de candidats. Si chacun peut engager une démarche, nous risquons de devoir répondre à plusieurs millions de demandes liées aux vœux non satisfaits. Je pense qu'il faut raison garder. »

« Enfin, certaines mesures existent déjà dans les établissements. C'est notamment le cas des propositions concernant l'immersion des lycéens dans l'enseignement supérieur. Dans mon établissement, nous organisons déjà ce type d'initiative, avec des dispositifs comme "Un jour à l'université" ou "Cap sur le sup ». Mais la généralisation de ces dispositifs à l'ensemble des lycéens n'est pas envisageable. »

Un outil jugé globalement efficace par les responsables de formation, malgré des améliorations possibles

Sabine Evrard, également VP CFVU de l'Université de Picardie Jules Verne, s'exprime plus généralement sur la plateforme : « Les collègues [responsables de formation] sont globalement satisfaits du fonctionnement de Parcoursup, qui permet de traiter efficacement les candidatures. »

« Un candidat formule en moyenne 6,2 vœux, ce qui représente un volume considérable de dossiers. Nous avons des pistes d'amélioration, mais le problème n'est pas la plateforme : il concerne davantage le nombre de places disponibles. Les étudiants ont l'impression que Parcoursup les empêche d'entrer à l'université, alors que le problème réside avant tout dans les capacités d'accueil. »

« Parcoursup est un outil qui fonctionne plutôt bien. Nous avons 1,05 million de candidats, dont seulement 32 000 saisissent les Caes (Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur) (commissions d'accès à l'enseignement supérieur). À l'issue de cette procédure, le ministère indique qu'une soixantaine de candidats n'ont pas obtenu de réponse. La plateforme permet aussi de faire découvrir les 25 000 formations du supérieur. Auparavant [sur APB], nous avions recours au tirage au sort ; ce n'est plus le cas avec Parcoursup », ajoute Nicolas Oget.

Un travail de paramétrage réalisé un an à l'avance

Les deux coordinateurs du réseau retracent les grandes étapes du côté des responsables de formations.

« Parcoursup se prépare un an à l'avance. Les vice-présidents, les services et les responsables recueillent le nombre de places qu'ils souhaitent ouvrir dans chaque formation de première année. Les équipes pédagogiques chargées de gérer la plateforme sont ensuite identifiées. Dans les universités, ce sont généralement les responsables de formation qui prennent en charge cette mission », explique Sabine Evrard.

« Chaque formation définit les critères de classement en fonction des prérequis nécessaires. Dans une formation scientifique, par exemple, les disciplines scientifiques seront considérées comme essentielles. Les critères sont hiérarchisés selon leur importance : essentiels, très importants, importants ou complémentaires. Cette hiérarchisation permet de définir les coefficients appliqués aux dossiers. »

« Ce travail doit être réalisé avant janvier. Les équipes pédagogiques poursuivent ensuite leur mission d'information et d'orientation : elles participent à des salons, se rendent dans les établissements scolaires, répondent aux questions et organisent des journées portes ouvertes. »

Un classement ajusté pour intégrer les boursiers et le taux de non-résidents

« Pendant la procédure, les dossiers sont examinés à partir des critères définis par les formations. Le classement est ensuite ajusté par la plateforme pour intégrer les objectifs relatifs au taux de boursiers et au taux de non-résidents. Les candidats boursiers peuvent ainsi remonter dans le classement. À l'inverse, dans de nombreuses formations, le taux de non-résidents est limité à 5 % : les candidats extérieurs à l'académie peuvent donc être déclassés par rapport aux candidats du secteur », dit Sabine Evrard.

« Les étudiants ultramarins sont particulièrement concernés. Du fait de leur appartenance à une région académique différente de celle des formations métropolitaines auxquelles ils candidatent, ils n'ont pas toujours facilement accès à certaines formations », ajoute Nicolas Oget.

Classement des candidats par les universités

« L'université doit classer les candidats et peut, au mieux pour les formations non sélectives, leur proposer un 'oui, si", c'est-à-dire une admission conditionnée à un parcours adapté, allégé ou renforcé. Pour celles sélectives, il est possible de refuser une candidature, si les prérequis sont jugés insuffisants », dit Sabine Evrard.

« Les universités examinent les dossiers pour vérifier que les étudiants disposent des prérequis nécessaires. Les candidats qui répondent le mieux aux critères sont classés en premier. Mais tant qu'il reste des places, ceux qui répondent le moins au prérequis peuvent également intégrer la formation. Certaines formations non sélectives sont néanmoins en tension : elles reçoivent davantage de candidatures qu'elles ne disposent de places. »

Hiérarchiser les vœux pour réduire le stress des candidats

Comme piste d'amélioration, les coordinateurs du Réseau des VP CFVU évoquent le classement des vœux en amont de Parcoursup : « Au moment des résultats, ils disposent de seulement trois jours pour faire leur choix, ce qui génère beaucoup de stress. Pourtant, ils ont préparé leur orientation pendant plusieurs mois avec leurs équipes pédagogiques et leurs parents », indique Sabine Evrard.

« Un étudiant formule en moyenne 6,2 vœux et peut obtenir jusqu'à dix propositions ou plus avec les sous-vœux. Un très bon élève qui reçoit dix réponses positives peut donc mobiliser dix places pendant les premières 72 heures, alors que d'autres étudiants les attendent. Si les vœux étaient classés en amont, chaque candidat pourrait se voir attribuer une seule place, correspondant à sa préférence, et les autres places seraient libérées plus rapidement. »

Nicolas Oget ajoute : « Un étudiant qui arrive dans une formation avec un projet clairement défini a davantage de chances de réussir : il sait pourquoi il est là et pourquoi il doit travailler. Réduire le nombre de vœux permettrait donc d'avoir des candidatures plus réfléchies et d'accélérer le traitement des dossiers. »

Par ailleurs, « une réflexion pourrait s'engager sur des procédures distinctes pour les néobacheliers et les étudiants en réorientation. Leurs situations sont différentes et mériteraient peut-être un traitement spécifique. »

Transparence des critères : la question de la place du facteur humain

Sur la demande de davantage de transparence sur les critères de sélection portée par les syndicats lycéens, Nicolas Oget indique :

« Chaque année, les universités doivent publier des informations sur leurs formations, notamment leurs attendus et un rapport public d'examen des candidatures. Aller plus loin dans la transparence ne nous pose pas de difficulté. Nous sommes prêts à le faire. Il est possible de communiquer sur l'importance respective des critères et même de publier les coefficients appliqués aux notes. »

> *« Pour autant, il faut tenir compte du facteur humain. Les collègues examinent les dossiers dans leur ensemble, et pas uniquement à travers une ou deux notes. La transparence aura malgré tout certaines limites, notamment si l'on souhaite établir un classement sans aucune intervention humaine. Je ne suis pas certain que les lycéens y gagneraient. »*

Il y a également la question de l'anonymisation des lycées :

« Est-ce qu'un 12 obtenu dans un lycée vaut un 14 ou un 11 dans un autre établissement ? Un responsable de formation qui examine depuis plusieurs années les candidatures de lycéens issus de différents établissements finit par connaître leurs niveaux et par savoir comment interpréter les notes. Cette connaissance permet de mieux apprécier les dossiers. Si l'on souhaite anonymiser les lycées, il faudra donc trouver un autre critère pour compenser cette difficulté. »

« Une piste pourrait être de disposer de davantage d'évaluations nationales communes. Il existe aujourd'hui une épreuve anticipée de français. Faut-il envisager d'autres épreuves permettant d'évaluer le niveau des élèves de manière plus homogène, quel que soit leur lycée ? »

« La difficulté concerne notamment les élèves qui ne trouvent pas la formation espérée et finissent par choisir une formation par défaut. Ce sont souvent ces étudiants qui rencontrent ensuite des difficultés, échouent ou se réorientent. »

Le réseau des vice-présidents formation et vie universitaire (VP CFVU)

Catégorie : Établissements publics

Général

Statut	Réseau informel
Implantations (dont siège)	Paris
Missions et objectifs	Former un groupe de réflexion, d'échange de pratiques et de coopération dédié à la formation supérieure et la vie étudiante.
Membres	Les vice-présidents en charge de la formation et de la vie universitaire
Présidence	Sabine Evrard et Nicolas Oget

Fiche n° 14845, créée le 17/05/2023 à 16:52 - MàJ le 03/11/2026 à 18:03

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »